



SBSF Geschäftsstelle  
Monique Schmitt  
Birmattstr. 21  
CH-4106 Therwil

Assemblée générale de la SBSF

Tel: +41 61 721 54 63  
Mobil: +41 79 654 40 47  
E-Mail: monique.schmitt@swiss-baseball.ch

Therwil le 31 Octobre 2014

## Modification des statuts

Le comité de direction propose trois modifications des statuts.

1. Le comité de direction veut mieux intégrer le Softball dans les structures de la SBSF. Le Softball doit être représenté dans toutes les commissions pour que les joueuses puissent présenter leurs demandes. (Voir l'organigramme)
2. Les départements sport populaires et l'éthique sont ajoutés au comité de direction
3. La limitation de la durée de mandats est annulée.

Pour ces trois propositions les modifications suivantes sont nécessaires:

Vieux :

## 8. COMITÉ DE DIRECTION

### 8.1 Composition

Le comité de direction se compose du président et de cinq à neuf autres membres, occupant les fonctions suivantes:

#### 8.1.1 Comité de direction

- a) Président;
- b) Vice-président;
- c) Trésorier;
- d) Directeur de la commission technique (baseball);
- e) Directeur de la commission technique (softball);
- f) Directeur de la commission d'arbitrage;
- g) Responsable pour la pratique du sport en compétition;
- h) Directeur de la commission de formation;
- i) Responsable du sponsoring;
- j) Responsable de marketing/communication;

Nouveau:

#### 8.1.1 Comité de direction

- a) Président;
- b) Vice-président;
- c) **Directeur des finances;**
- d) **Directeur de la commission technique ;**
- e) Directeur de la commission d'arbitrage;
- f) **Responsable pour le sport en compétition ;**
- g) **Responsable pour le sport populaire;**
- h) Directeur de la commission de formation;
- i) **Responsable pour l'éthique ;**
- j) Responsable de marketing/sponsoring ;



Vieux:

### 9.1 Commissions

Les commissions/départements sont les unités administratives responsables du baseball ou du softball. Il existe au sein de la SBSF cinq commissions/départements permanents sous l'autorité du comité de direction:

- a) Commission technique pour le baseball (CT baseball);
- b) Commission technique pour le softball (CT softball);
- b) Commission d'arbitrage (CA);
- c) Commission de formation (CF);
- e) Promotion du sport de compétition (PSC).

Le comité de direction peut faire intervenir des groupes de travail temporaires pour certaines tâches.

Nouveau:

### 9.1 Commissions

Les commissions/départements sont les unités administratives responsables du baseball ou du softball. Il existe au sein de la SBSF cinq commissions/départements permanents sous l'autorité du comité de direction:

- a) Commission (CT);
- b) Commission d'arbitrage (CA);
- c) Commission de formation (CF);
- d) Promotion du sport de compétition (PSC).
- e) Promotion du sport populaire

Le comité de direction peut faire intervenir des groupes de travail temporaires pour certaines tâches.

Vieux:

### 8.2 Élection du comité de direction

Le comité de direction est élu par l'Assemblée Générale pour une durée de 2 ans. Les membres du comité de direction sont éligibles pour un maximum de 6 mandats consécutifs. Tout poste devenu vacant doit être pourvu par l'Assemblée Générale ordinaire suivante ; le nouvel élu prenant ses fonctions pour la durée restante du mandat de son prédécesseur.

Nouveau:

### 8.2 Élection du comité de direction

Le comité de direction est élu par l'Assemblée Générale pour une durée de 2 ans. ~~Les membres du comité de direction sont éligibles pour un maximum de 6 mandats consécutifs.~~ Tout poste devenu vacant doit être pourvu par l'Assemblée Générale ordinaire suivante ; le nouvel élu prenant ses fonctions pour la durée restante du mandat de son prédécesseur.

Mit freundlichen Grüsse

Monique Schmitt  
Geschäftsführerin